



Réduisons nos déchets !

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les !

En plus d'être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, cet acte nuit à l'environnement et à la santé. En effet, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules qui véhiculent des composés cancérogènes.

Compostez, broyez ou utilisez vos déchets en paillage, votre jardin et votre santé s'en porteront mieux.

9

Un jardin Sobre en déchets



• Le recyclage

1- Le compost (cf fiche N°8)

> Pour produire à partir de vos déchets verts et restes de repas, un amendement de très bonne qualité.

2- Le broyage des végétaux

> Les végétaux broyés sont utilisés en paillage ou apportés au compost.
> Les éléments trop importants (vieux arbres ou souches), laissés en place sont des refuges pour les insectes et hérissons, alliés du jardinier.

3- Les tontes

> La tondeuse-mulching épand l'herbe coupée sur la pelouse en fertilisant ainsi le sol.
> Faites sécher vos tontes 2 à 3 jours, puis utilisez-les en paillage sous les haies ou dans le potager.

• La récupération

> Si les déchets de cuisine ont une deuxième vie sur le compost, les objets du jardin aussi peuvent être "relookés", réparés ou donnés et retrouver une utilité.
> Les bouteilles en plastique forment des cloches pour démarrer la végétation des jeunes plants potagers, des pots ébréchés sous une haie abriteront des perce-oreilles, une vieille baignoire fera une jardinière à l'ancienne...

Pour en savoir plus :

www.loiret-nature-environnement.org – 02 38 56 90 64



Textes et photos : LNE, Philippe Miège, Denis Miège
Graphisme : Cécile Aquisti - 06 89 53 51 75
Illustrations : Dominique Charron - 02 38 75 34 76



Avec le soutien de :



9

Un jardin Sobre en déchets

Prévenir et recycler les déchets au jardin permet :

• Un gain de temps

Moins de tailles de haies, moins de déchets divers et encombrants, c'est moins de trajets à la déchetterie et du temps gagné pour les vrais plaisirs du jardin.

• Une réduction des coûts d'entretien du jardin

En réalisant les bons choix de végétaux, de mobiliers durables, en arrêtant d'utiliser des produits chimiques et en recyclant les ressources du jardin, vous réaliserez de réelles économies.

• Une gestion plus écologique de notre environnement

Un jardin pauvre en déchets, c'est aussi des endroits où on laisse pousser la végétation qui accueillent davantage de biodiversité : des mésanges, des abeilles qui pollinisent les fruitiers, des hérissons qui chassent les limaces..., et des plantes spontanées aux vertus oubliées.



• Une santé préservée

Moins de pesticides, c'est moins de résidus invisibles et toxiques rejetés dans l'air, le sol et dans les nappes phréatiques. C'est également moins de risques pour la santé de l'utilisateur et de son entourage.



Les jardifiches - les solutions techniques et les matériels

Les jardifiches - les solutions techniques et les matériels

9 Un jardin Sobre en déchets

Comment ?

• La prévention

La conception du jardin

> Observer son jardin et l'environnement qui l'entoure pendant au moins un an avant d'entreprendre des travaux de plantation, d'arrachage, de taille, etc.

> Toujours faire un plan des différents aménagements.

Un arbre planté trop près de la maison devra être arraché plus tard.

> Favoriser la biodiversité car un jardin équilibré est un jardin en bonne santé (Fiche N°7).

Les allées

> Mettre du géotextile sous les allées gravillonnées.

> Eviter les allées trop larges, enherber le milieu de l'allée de voiture pour éviter les désherbages fastidieux.

> Recouvrir les allées en terre avec du broyat, des écorces...

La terrasse

> Bien faire les joints ou planter de petites couvre-sol entre les dalles.

> Brosser, balayer la terrasse pour enlever les dépôts de matière organique.



Pour limiter les surfaces engazonnées

> Le pré fleuri, contrairement au gazon, n'a besoin ni d'engrais, ni d'arrosages, et nécessite seulement 1 ou 2 fauches dans l'année.

> Créer des allées (tuiles, graviers...) ou planter des couvre-sol.

Les plantations

> Des plantes bien adaptées au climat, à la nature du sol et à la superficie de votre jardin vous éviteront des arrachages.

> Privilégier les arbustes à croissance lente et éviter ceux dont les résidus de taille ne sont pas compostables (ex : Cyprès de Leyland ou Thuya).

> Des arbres et arbustes jeunes, plus robustes, moins coûteux à l'achat, reprennent plus facilement que des sujets âgés.

> Si votre jardin est suffisamment grand, plantez des haies libres. Les tailles sont limitées et elles favorisent la biodiversité.

Le matériel

> L'achat d'outils de qualité est un gage de durabilité même s'ils coûtent plus chers.

> Les pots installés à l'extérieur doivent être garantis non-gélifs.

> Choisir un mobilier de jardin solide et des bois PEFC ou FSC qui proviennent de forêts exploitées de manière durable.

> Au moment des barbecues, évitez la vaisselle jetable, les produits en sachets individuels et suremballés.



Les alternatives aux pesticides

> Renoncez aux pesticides et aux engrais chimiques, dont les résidus polluent votre sol et l'eau, et dont les emballages après traitement laissent des effluents toxiques dans l'air.

> Prévenez l'apparition des mauvaises herbes en paillant au pied des plantations (fiche N°5).

> Préférez les purins à base de tanaisie, d'ortie, de préle.

> Pensez aux associations de plantes, elles se protégeront mutuellement.

L'Agglo vous aide à réduire vos déchets

Depuis 2009, l'Agglo est engagée dans un programme local de prévention des déchets en partenariat avec l'ADEME. Il vise à diminuer de 7% les ordures ménagères et notamment les déchets organiques (déchets de jardin et de cuisine).



Hélène PEROCESCHI, animatrice du programme de prévention des déchets de l'Agglo.

interview

Loiret Nature Environnement :

« Quelles actions l'Agglo a-t-elle mises en place pour que les citoyens réduisent leur production de déchets organiques ? »

H. PEROCESCHI : « Depuis 2003, la promotion du compostage domestique est un des axes fort de l'Agglo. A ce jour, environ 15000 personnes ont reçu un composteur de l'Agglo. Les personnes habitant en appartement et qui souhaitent composter au pied de leur immeuble peuvent également recevoir un composteur. Pour ceux qui n'ont pas accès à un espace vert, des lombricomposteurs sont distribués afin de recycler leurs déchets alimentaires.

Nous travaillons aussi sur l'éco-consommation pour réduire les sources de gaspillage (ex : le gaspillage alimentaire) afin de faire « maigrir » les poubelles des habitants ! »

Loiret Nature Environnement :

« Si j'ai une question sur le compostage, comment est-ce que je peux être renseigné ? »

H. PEROCESCHI : « Vous pouvez nous appeler pour être conseillé. Nous proposons également aux habitants de recevoir la visite gratuite d'un guide composteur. Ces guides bénévoles, de tout âge, actifs ou retraités, qui aiment jardiner, sont devenus des experts en compostage afin de promouvoir cette technique et aider les habitants à optimiser leur composteur. »

Alerte santé !

Pesticides, un cocktail chimique explosif !
L'exposition à un mélange de pesticides à des doses faibles, inférieures au seuil d'effet nocif de chaque constituant peut s'avérer dangereuse. Par exemple, deux pesticides faiblement œstrogènes lorsqu'ils sont pris isolément peuvent devenir en mélange 1000 fois plus actifs !

(Kortenkamp A. et al / Arnold S.F. et al, (1996), synergistic activation of Estrogen Receptor with combinations of environmental Chemicals, Science, 272, 1489-1492. Résumé : www.sciencemag.com)

